

Participation à l'enquête – Guide pour le responsable de service

Organisation de l'enquête dans votre service

L'enquête se déroulera en 3 temps. Les phases 1 et 2 vous concernent directement. Elles constituent des étapes préalables indispensables à la passation, par les enquêteurs et enquêtrices de l'Insee, de questionnaires auprès des personnes fréquentant votre service.

- 1. Contact téléphonique** : Un enquêteur ou une enquêtrice Insee prendra prochainement contact avec vous par téléphone pour vous poser un court questionnaire téléphonique et convenir d'un rendez-vous pour la phase 2. *Durée estimée de l'appel : 15 minutes.*
- 2. Pré-visite** : L'enquêteur ou l'enquêtrice qui vous aura contacté par téléphone se rendra au sein de vos locaux à la date fixée (convenue avec vous) pour présenter l'enquête, fournir des documents d'information, recueillir des informations sur le nombre de personnes fréquentant votre service et sur le fonctionnement de votre service, cela afin de préparer la phase 3. La pré-visite devra également permettre à l'enquêteur de clarifier avec vous l'organisation de la collecte à venir, en particulier les horaires des visites ainsi que, le cas échéant, la possibilité de disposer d'un lieu au sein du service pour faire passer les entretiens. *Durée estimée de la pré-visite : 1 heure.*

Cas particulier des services d'hébergement diffus : dans ces services, le tirage au sort des personnes qui se verront proposer un questionnaire se fera lors de la pré-visite. Il faudra donc que vous prépariez une liste des personnes hébergées dans votre service d'hébergement diffus le jour de la pré-visite (voir *infra*). Lors de cette pré-visite, des rendez-vous seront pris par téléphone avec les personnes tirées au sort. Votre aide et celle de votre service seront sollicitées pour cette prise de rendez-vous. *Durée estimée de la pré-visite en hébergement diffus : 2 heures.*

Cas particulier des services de restauration (intérieure ou extérieure), des services de maraudes/d'aller-vers et des services de points fixes extérieur : si vous avez plusieurs sorties, plusieurs points ou salles de distribution de repas ou plusieurs points fixes prévus le jour de la visite, alors l'enquêteur/rice se chargera de tirer au sort, pour chaque visite, la sortie ou le point ou la salle qui sera suivi par l'équipe Insee lors de la visite. Ce tirage au sort permettra de garantir une sélection aléatoire et, par conséquent, une estimation fiable du nombre de personnes sans domicile et de leurs caractéristiques.

- 3. Visite(s)** : L'enquêteur/rice, le plus souvent renforcé(e) par d'autres enquêteurs/rices de l'Insee, viendra le jour de la visite pour proposer un entretien à des personnes fréquentant votre service. Il existe un questionnaire long en français d'une durée d'une heure environ, et un questionnaire court en français et en 21 langues étrangères d'une durée de 20 minutes. Les personnes se verront proposer aléatoirement l'un ou l'autre.

Qui seront les personnes interrogées dans votre service ?

Afin de garantir qu'elles soient représentatives, **les personnes seront tirées au sort** parmi l'ensemble des personnes de 16 ans ou plus fréquentant votre service.

Le tirage au sort est crucial pour garantir une sélection aléatoire des individus et, par conséquent, une estimation fiable du nombre de personnes sans domicile et de leurs caractéristiques !

Toutefois, les personnes interrogées sont bien entendu libres de refuser de répondre à l'enquête.

Comment les personnes seront-elles tirées au sort ?

Dans les services d'hébergement regroupé et les hôtels hors Île-de-France

Les personnes seront tirées au sort au début de la visite sur une liste que vous aurez préparée, regroupant l'ensemble des personnes de 16 ans ou plus hébergées dans votre service **le jour de la visite**. Pour garantir la qualité statistique, il est attendu de cette liste qu'elle :

- **soit individuelle, 1 ligne = 1 personne ;**
- concerne **uniquement les personnes de 16 ans ou plus hébergées dans votre service** (pour les hôtels, ne tenez compte que des personnes hébergées au titre de l'hébergement social) ;
- correspond à la **situation le jour de la visite** ;
- comporte **le nom, le prénom, le numéro de chambre/appartement/dortoir** et le sexe des personnes hébergées ;
- soit numérotée (1 numéro = 1 personne) ;
- soit, si possible, imprimée et triée par numéro de chambre/appartement/dortoir.

Voici le format attendu pour la liste dans les services d'hébergement regroupé et les hôtels hors Ile-de-France :

N° de l'individu	Nom	Prénom	Sexe	N° de chambre/appartement/dortoir
1	DURANT	Stéphane	H	1
2	DUPOND	Nicole	F	1
...
N	NAJIB	Samir	H	52

La préparation de cette liste facilitera la visite. Votre coopération est essentielle, nous vous remercions par avance pour votre collaboration.

Dans les services d'hébergement diffus

Les personnes seront tirées au sort lors de la pré-visite sur une liste que vous aurez préparée regroupant l'ensemble des personnes de 16 ans ou plus hébergées dans votre service **le jour de la pré-visite**. Pour garantir la qualité statistique, il est attendu de cette liste qu'elle :

- **soit individuelle, 1 ligne = 1 personne ;**
- concerne **uniquement les personnes de 16 ans ou plus hébergées dans votre service** ;
- correspond à la **situation le jour de la pré-visite** ;
- comporte **le nom, le prénom, le numéro de téléphone, l'adresse** et le sexe des personnes hébergées ;
- soit numérotée (1 numéro = 1 personne) ;
- soit, si possible, imprimée.

Voici le format attendu pour la liste dans les services d'hébergement diffus :

N° de l'individu	Nom	Prénom	Sexe	Adresse	Téléphone
1	DURANT	Stéphane	H	Appt 2, 25 rue de l'Espoir, Bordeaux	06 06 06 06 06
2	DUPOND	Nicole	F	Appt 4, 12 rue du Paradis, Bordeaux	07 07 07 07 07
...
N	NAJIB	Samir	H	Appt 23, 1 rue des Tilleuls, Bordeaux	07 08 09 07 06

Dans les hôtels en Ile-de-France

Le tirage au sort aura été mené en amont par l'Insee et le Samusocial de Paris. Vous n'aurez donc pas de liste à préparer pour le jour de la visite.

Dans les services hors hébergement

Le tirage au sort se fera lors de la visite. Selon les cas, il s'agira de dénombrer les personnes dans une file d'attente, les personnes entrant dans un accueil de jour, les personnes rencontrées par une équipe de maraude au fur et à mesure de son parcours, etc. Le tirage au sort se fera donc en temps réel. Il sera effectué par un agent échantilleur de l'Insee qui viendra spécifiquement pour cette tâche (il accompagnera les enquêteur/rices de l'Insee mais ne fera pas passer de questionnaire).